



Seine Maritime

Rouen, le 8 janvier 2013.

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONAL DES FINANCES PUBLIQUES.

Monsieur le directeur régional,

Vous convoquez ce jour le deuxième CTL pour entériner les 30 suppressions d'emplois programmées en Seine-Maritime.

Le 14 décembre dernier, lors de la première convocation, comme précisé sur notre déclaration liminaire, nous avons refusé d'aborder dans le détail le seul sujet à l'ordre du jour et avons directement procédé **au vote unanime « contre »**.

Vous avez alors émis le regret de ne pouvoir débattre de vos choix en matière de suppressions d'emplois et avez précisé qu' « il faut être deux pour dialoguer ».

Or, ce sujet ne nous laisse aucune marge de manœuvre. Aussi nous avons maintenu notre refus. D'ailleurs, les documents présentés aujourd'hui sont identiques à ceux présentés le 14 décembre malgré notre vote « contre ».

Dans ces conditions, l'intersyndicale a décidé de ne pas siéger aujourd'hui.

Cependant, le 14 décembre, vous aviez des informations importantes à nous communiquer ... au titre des questions diverses ! Dans l'expectative de notre participation au CTL de ce jour, vous nous avez invités dès le 21 décembre à participer à une réunion informelle le 11 janvier 2013 pour aborder, notamment, la question du test sur les pôles patrimoniaux et le rapprochement entre les pôles enregistrement et les services de publicité foncière.